

Commission Politique professionnelle (CPP)

La CPP aide le comité central à développer des stratégies en rapport avec les questions de politique professionnelle. Elle se charge de coordonner les activités de l'Association suisse des ergothérapeutes dans ce domaine. La CPP fait partie du portfolio Politique professionnelle.

La CPP suit les tendances générales en matière de politique professionnelle et entretient des contacts avec les autorités, associations et réseaux correspondants, entre autres.

Par leur origine géographique et leur orientation professionnelle, les membres de la CPP assurent une large représentation, notamment des secteurs hospitaliers et ambulatoire, des différents domaines spécialisés, des ergothérapeutes salarié-e-s et indépendant-e-s, ce pour les trois grandes régions linguistiques de la Suisse.

Les membres de la CPP disposent, grâce à leur quotidien professionnel, de connaissances sur des thèmes d'actualité ayant trait à la politique professionnelle et d'un vaste réseau.

Le travail de la CPP porte sur les activités suivantes :

- examiner les consultations sous un angle critique et préparer les prises de position à l'attention du comité central ;
- discuter des procédures et des variantes de solution dans des situations problématiques en rapport avec l'exercice de la profession ; se former une opinion et la communiquer aux membres, en concertation avec le comité central ;
- élaborer pour les membres le matériel de base, sur mandat du CC, ou le soumettre à un examen critique ;
- discuter de et analyser les événements qui ont un impact sur la profession d'ergothérapeute ou qui lui portent préjudice ; soumettre des mesures ciblées au comité central pour qu'il les examine ;
- participer sur mandat du comité central à une sélection de congrès, symposiums ou manifestations.

Thèmes d'actualité de la CPP :

- Système tarifaire en psychiatrie et en réhabilitation
- Impact des DRG sur le quotidien professionnel de l'ergothérapie
- Gestion des situations concurrentielles et des interfaces problématiques entre les différents professionnel-le-s de la santé (psychiatrie, service d'aide et de soins à domicile, handicap visuel)
- Tendances et difficultés relatives aux assurances
- Uniformisation de la forme et de la langue dans les rapports
- Mise en œuvre de la stratégie globale « Santé2020 »

Le travail au sein de la commission politique professionnelle est très varié et extrêmement intéressant. Si vous envisagez une collaboration éventuelle, que vous avez besoin de renseignements complémentaires ou que vous voulez faire des suggestions, veuillez vous adresser directement à rita.muehlebach@ergotherapie.ch